

imaje

Rue Albert 1er 9  
5380 Fernelmont  
081/40.91.60

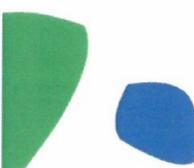
**Maison Communale d'Accueil de l'Enfance**

**« LES P'TITS COQS HEIN ! »**

**PROJET DE VIE**

*Rue Van Opré, 33*

*5100 JAMBES*



Intercommunale des modes d'accueil pour jeunes enfants



contact@imaje-interco.be | www.imaje-interco.be | Fax: 081/40.91.61

*Nous vous souhaitons la bienvenue à vous et à votre enfant à la MCAE « Les P'tits Coqs Hein ! ». Nous mettons tout en œuvre pour accueillir chaque enfant dans les meilleures conditions, prendre soin de lui, veiller à son bien-être et à son bon développement.*

*Nous souhaitons que vous, parents, deveniez notre partenaire dans une relation constructive autour du bien-être de votre enfant.*

*Nous vous invitons donc à découvrir notre « Projet de Vie » ; il est le reflet du travail que nous opérons au quotidien, des lignes de conduite que nous nous sommes données, de notre volonté d'améliorer continuellement la qualité de l'accueil.*

## 1. QUI SOMMES-NOUS ?

La MCAE « Les P'tits Coqs Hein ! » est une maison d'accueil de l'enfance de l'intercommunale IMAJE, agréée par l'ONE pour une capacité de 24 places.

Nous accueillons des enfants âgés de 0 à 3 ans, du lundi au vendredi, de 7h00 à 18h30.

La structure est divisée en 2 sections.

La participation financière demandée aux parents est établie suivant les barèmes fixés par l'ONE, en fonction des ressources du ménage.

L'accueil de l'enfant se fait dans le respect des convictions idéologiques, philosophiques ou religieuses de ses parents, sans distinction de nationalité, de croyance ou d'orientation sexuelle. L'équipe veille à l'intégration harmonieuse d'enfants ayant des besoins spécifiques et ce, dans le respect de leur différence.

Les enfants sont accueillis par une équipe de puéricultrices diplômées dont le rôle premier est d'accompagner chaque enfant tout au long de la journée, dans le respect de ses besoins et de celui du groupe.

La personne chargée de l'intendance réceptionne les repas (livrés par une firme extérieure « TCO » : [www.lacuisinedeschamps.com](http://www.lacuisinedeschamps.com)) et les prépare ; elle assure également le nettoyage des locaux.

Le travailleur médico-social du service IMAJE (TMS) est essentiellement chargé de la gestion d'équipe et des tâches administratives ; il est disponible et à l'écoute des parents.

## 2. NOTRE OBJECTIF

Notre objectif est d'offrir quotidiennement les meilleures conditions d'accueil aux enfants qui nous sont confiés en termes de soins, de bien-être et de développement.

Cela signifie que:

- Nous veillons à offrir un environnement familial et sécurisant à chacun ;
- Nous sommes attentifs au bon développement physique, psychologique, cognitif, affectif et social de chacun des enfants ;
- Nous respectons les rythmes de chacun ;
- Nous permettons à l'enfant de s'exprimer et lui laissons la liberté d'interagir avec les autres enfants du groupe ;
- Nous encourageons le désir de découverte en organisant des espaces de vie adaptés aux besoins des « bébés » et des « grands », en mettant à leur disposition du matériel varié (jeux, modules, matériel de psychomotricité), en leur donnant accès à des activités diversifiées et ce, en toute sécurité.

Au sein de la section des « bébés », le principe qui fonde le travail des puéricultrices est LA CONTINUITÉ dans les actes posés. La continuité des actes posés se traduit à travers l'accompagnement d'une même puéricultrice à l'égard d'un enfant par jour : c'est la puéricultrice qui aura changé l'enfant et donné son repas qui l'accompagnera au lit et qui, idéalement, ira le lever de la sieste. Les puéricultrices sont particulièrement vigilantes au respect du rythme de chaque enfant, tant dans les habitudes de sommeil, des repas qu'au niveau des différents autres besoins.

Au sein de la section des « grands », le principe qui fonde le travail des puéricultrices est le DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE chez l'enfant. L'apprentissage de la cuillère au moment des repas, la gestion du doudou, la possibilité qui leur est laissée de gérer leurs interactions sont autant d'initiatives qui vont dans le sens du développement de leur autonomie.

Ces éléments fondent et animent le travail de l'équipe au quotidien.

Des réunions régulières permettent d'échanger sur la vie de la crèche, de préparer l'entrée ou le départ des enfants, d'aborder la réalité de chaque enfant, de discuter des problématiques rencontrées et de réfléchir à leur résolution, ...

Le personnel bénéficie de possibilités de formations individuelles (large éventail de formations via l'ONE, formation à la réanimation prodiguée par les infirmières d'IMAJE) et de deux journées pédagogiques par an qui permettent de poursuivre la réflexion collectivement sur l'amélioration de nos pratiques.

S'ils rencontrent une difficulté, les parents sont invités à contacter le travailleur médico-social de la crèche qui prendra le temps de les écouter et, si nécessaire, de les rencontrer.

***Il est également possible aux parents de prendre contact avec la direction d'IMAJE:***

***Mme GEORGERY (Directrice Administrative)***

***et Mme COURTOY (Directrice Pédagogique).***



## **UN ACCUEIL PERSONNALISE**

Quel que soit son âge, l'arrivée d'un enfant au sein du milieu d'accueil se prépare.

Lors de la réservation, un contact préalable avec le TMS permet l'organisation d'une visite de la crèche et la fixation d'un rendez-vous pour la constitution du dossier de l'enfant. Lors de cette rencontre, outre la part administrative (divers documents sont passés en revue et complétés avec les parents), c'est l'occasion de répondre aux attentes et questions ainsi que de parcourir le « Règlement d'Ordre Intérieur » et le présent « Projet de Vie », documents structurant la relation entre les parents et la crèche.

La période de familiarisation est importante car la familiarisation de l'enfant est un processus qui lui permet de prendre contact progressivement avec son nouvel environnement et qui permet à ses parents de livrer leurs questions, attentes et craintes.

Cela permet également aux puéricultrices de faire connaissance avec l'enfant, découvrir ses habitudes, ses rythmes, ... Et donc, elle est le lieu où se construit la relation de confiance entre les parents et l'équipe, élément essentiel pour l'enfant.

Cette période s'étale en général sur quatre jours mais, dans le cas où un enfant semble avoir besoin d'un peu plus de temps pour se familiariser, cette période peut être adaptée suivant la demande des parents ou l'observation des puéricultrices. Une puéricultrice sera désignée pour accompagner l'enfant et ses parents durant cette période de familiarisation.

**Lors de la première journée de familiarisation**, l'enfant est accueilli durant une heure avec ses parents. C'est l'occasion d'échanger avec les puéricultrices concernant les habitudes de l'enfant, et ce à l'aide de la brochure « A mon rythme à la crèche ».

**Lors de la deuxième journée**, l'enfant reste seul deux heures environ.

Cette deuxième journée est marquée par la séparation. Les puéricultrices restent particulièrement attentives à l'enfant, prennent le temps de l'observer et de le rassurer.

**Lors de la troisième journée**, l'enfant reste seul une demi-journée durant laquelle il prend un repas à la MCAE, un des premiers moments privilégiés avec l'une des puéricultrices.

**La quatrième journée** comprend la matinée suivie d'une petite après-midi.

Une période de familiarisation sera également envisagée lorsque l'enfant revient d'une longue période d'absence et ce, afin de lui permettre de reprendre un rythme en douceur.

De même, le moment de passage d'une section à l'autre (cf. point suivant) se prépare progressivement.

**Pour rappel, voici la liste du matériel à apporter pour votre enfant :**

- **Des langes,**
- **Une tenue de rechange,**
- **Quelques antipyrétiques (prescription médicale nécessaire),**
- **Du sérum physiologique,**
- **Les accessoires pour le lit (sac de couchage, doudou, tétine, ...).**

### 3. DEUX SECTIONS

La crèche est organisée en 2 sections :

- La section des « bébés » (jusque +/- 17 mois),
- La section des « grands » (à partir de +/- 18 mois).

L'âge de 18 mois est souvent le point de repère pour envisager le passage d'une section à l'autre. Toutefois, l'équipe veille avant tout à respecter l'évolution générale de chaque enfant, son développement psychomoteur, en parle avec le parent lorsque le passage est envisagé (remise d'un document aux parents sur le fonctionnement de la section des grands) et organise celui-ci progressivement avec le soutien d'une puéricultrice de la section des bébés.

Cette organisation en deux sections vise à rencontrer les besoins spécifiques en lien avec l'âge des enfants.

Les locaux sont aménagés de manière à favoriser la liberté de mouvements et le respect du rythme de chacun.

## LA SECTION DES « BÉBÉS »



Pour les « tous petits », le parc en hauteur offre un espace doux et sécurisé.

Les bébés sont mis dans des positions confortables et adaptées à leur niveau de développement psychomoteur ; un enfant n'est pas mis en position assise s'il ne l'a pas encore acquise.

Des relax sont également disponibles mais, pour privilégier la liberté de mouvement, ils sont utilisés le moins possible (utilisés notamment pour le repas des enfants de moins de neuf mois n'ayant pas encore acquis la position assise).

Les jeux et la diffusion de musiques permettent le développement sensoriel ; les tapis de sol, les coussins et les éléments de psychomotricité permettent aux enfants de découvrir leur environnement et de l'occuper.

Cette section dispose également de :

- un coin dortoir,
- un coin change,
- un coin cuisine.

## LA SECTION DES « GRANDS »



Cette section dispose de plusieurs espaces:

– La pièce de vie qui comprend :

- Un « espace doux »,
- Un module (toujours sous la surveillance des puéricultrices,
- Trois coins permanents (dînette, voitures, bibliothèque), Une pochette à doudou et un « mur » des familles

– Un autre espace qui comprend :

- Un coin psychomotricité,
- Un bac à riz.

Différents jeux sont mis à disposition des enfants tout au long de la journée dans la pièce de vie en plus des coins permanents.

La section dispose également de:

- Un coin réfectoire,
- Un coin cuisine,
- Un coin dortoir.

#### **4. Pour une crèche accueillante et sécurisante**

L'enfant vient avec son (ses) doudou(s) et sa tétine ; ceux-ci sont à sa disposition, particulièrement les doudous, que les enfants peuvent prendre ou déposer à leur guise.

Tout ce qui peut contribuer à la sécurité affective de votre enfant est, bien entendu, bienvenu, tel que l'album photos de la famille (malléable) et une photo de famille qui sera accrochée sur le « mur des familles ». Ces photos alimentent quotidiennement les échanges entre les puéricultrices et les enfants.

Enfin, un « cahier de vie » est réalisé pour chaque enfant où sont consignées les anecdotes, observations, photos, moments clés. Ce cahier est mis à disposition des parents pour qu'ils puissent en prendre connaissance et y écrire s'ils le souhaitent.

A la fin du séjour, nous veillons à préparer cette étape importante pour l'enfant en collaboration avec ses parents. Si les parents le souhaitent, ils peuvent organiser une petite fête (également pour les anniversaires).

A cette occasion, le « cahier de vie » qui a suivi l'enfant tout au long de son séjour en crèche lui est remis.

## **5. Comment se déroule une journée à la crèche ?**

Même si chaque journée en crèche est différente, celles-ci sont rythmées de moments précis et de rituels qui sont autant des repères temporels rassurants pour l'enfant.

**7h00** : ouverture de la MCAE

### **L'accueil du matin :**

Tous les enfants sont accueillis dans la section des « bébés ».

C'est un moment d'attention porté à l'enfant et de communication avec les parents ; la puéricultrice s'informe sur l'enfant (santé, heure du repas, déroulement de la nuit ou des jours précédents) et demande aux parents s'il n'y a rien de particulier le concernant. Les informations transmises par les parents sont notées dans un agenda et sur la feuille journalière, permettant ainsi au reste de l'équipe d'y avoir accès.

Autant que faire se peut, le petit déjeuner et le premier biberon de la journée sont pris à la maison car l'équipe pense que c'est un moment privilégié entre les parents et l'enfant avant de commencer la journée.

### **8h30** : séparation des sections

Vers 8h30, les « grands » rejoignent leur section, environnement familier pour une journée de jeux et de découvertes.

**9h00** : distribution de la collation chez les « grands ». Une collation est distribuée aux enfants de la section des « grands » ; elle se compose d'un fruit.

Tout au long de la journée ... Place aux jeux, à la découverte et ... aux changes !

### **Les changes et les soins** :

Dès l'arrivée des enfants, les parents mettent leur enfant pieds nus (pour le développement du sens tactile, la musculation des chevilles ainsi que la découverte du corps). Pour les plus grands, des chaussettes antidérapantes seront les bienvenues pour l'hiver.

Outre les changes, des soins divers (lavage du nez, des mains et de la bouche, administration de médicaments sur prescription médicale) sont réalisés par les puéricultrices.

L'apprentissage de la propreté se fait en collaboration avec les parents.

L'enfant doit avoir atteint un niveau de maturité neuromusculaire, intellectuel et affectif suffisant. Il doit se sentir prêt et en manifester l'envie ; des petits pots et petites toilettes sont mis à sa disposition.

Cet apprentissage doit également être initié à la maison avant d'être poursuivi à la crèche.

Les moments de changes et de soins permettent de développer une relation privilégiée avec l'enfant ; la puéricultrice lui parle, échange des sourires, est à son écoute, reste attentive à ses besoins.

Pour une question d'hygiène, nous demandons aux parents d'enfiler les chaussures mis à leur disposition pour entrer dans les sections.

### **Les jeux:**

En dehors des moments de soins, les puéricultrices sont assises à niveau des enfants, de manière à observer et surveiller le bon déroulement des activités tout en interagissant avec chacun.

- **Espace intérieur dans la section des « bébés »**

Plusieurs types de jeux sont proposés aux petits en fonction de leur développement psychomoteur.

La découverte de leur environnement occupe une bonne part de leur journée. Plusieurs espaces sont disposés dans la section: espace doux, miroirs, parc en hauteur, éléments de psychomotricité, jeux de couleurs, de formes et de poids différents stimulant le développement sensoriel, ...

- **Espace intérieur dans la section des « grands »**

Plusieurs types de jeux sont proposés (cubes, jeux d'imitation, poupées, déguisement...) en plus des coins permanents (qui reste tout au long de la journée à disposition de l'enfant).

Les jeux proposés sont distribués et remplacés par la puéricultrice à des moments particuliers (avant l'arrivée des enfants, après la collation, après la sieste) mais sont aussi proposés en fonction de la demande des enfants et de leur intérêt ou perte d'intérêt.

Les activités proposées dépendent du niveau de développement psychomoteur de l'enfant ; les puéricultrices sont attentives à celui-ci.

- **Espace extérieur**

L'espace extérieur est composé d'un balcon par section. Les enfants et les puéricultrices y vont régulièrement. Ils regardent le trafic urbain (les enfants s'enthousiasment du passage du camion poubelle !).

De temps en temps, lorsque le personnel est en nombre suffisant et avec l'autorisation des parents, les enfants, accompagnés par les puéricultrices, partent en promenade (observer les canards dans le parc Louise-Marie, vont à la boulangerie acheter le pain pour la confection des tartines du goûter, ...).

- **Découvertes**

Des activités créatives (peinture, dessin, pâte à sel,...) courtes et libres sont régulièrement proposées. Nous diffusons également de la musique (classique, enfantine, contemporaine,...) pour susciter la découverte sonore.

## **Les repas :**

Les dîners en crèche comprennent des repas mixés pour les « petits » et des repas en morceaux pour les « grands ». Ces repas sont préparés et livrés par une firme spécialisée (TCO). Les menus sont affichés dans chacune des sections.

L'équipe favorise l'eau au maximum (pas de boissons sucrées, édulcorées ou de sirop). Pour les bébés, il sera demandé aux parents de fournir les biberons avec l'eau en bouteille de votre choix si vous ne souhaitez pas l'eau du robinet.

- **Pour la section des « bébés »**

Les puéricultrices respectent le rythme de chacun. Le contenu du repas est fonction du développement de l'enfant.

Pour les nourrissons, le biberon est donné dans les bras, il est préparé en crèche par nos soins. Les parents fournissent les biberons ainsi que le lait en poudre dans une boîte fermée qui restera en structure. Lorsque la maman souhaite allaiter en crèche, un espace est mis à sa disposition. Dans le cas où cela ne serait pas envisageable, il est conseillé qu'elle apporte ses biberons de lait maternel dans des sacs isothermes.

Pour les repas mixés, les enfants sont installés dans un relax (tant que la position assise n'est pas acquise) ou dans une petite chaise, chacun à leur tour, en débutant par ceux qui ont déjeuné le plus tôt ; pendant que chacune des puéricultrices s'occupe de donner un repas, les autres enfants continuent à jouer.

Il est nécessaire que les parents informent les puéricultrices des étapes passées par leur enfant afin de favoriser une continuité entre la maison et la crèche.

Par exemple, le passage du mixé (« en purée ») aux morceaux doit avoir débuté à la maison avant d'être introduit en crèche.

Les régimes alimentaires justifiés par un certificat médical seront respectés mais les aliments de régime doivent être fournis par les parents qui signent une décharge.

- **Pour la section des « grands »**

Le repas est pris collectivement, aux environs de 11 heures dans le réfectoire. Les enfants vont s'asseoir à la table de leur choix et sont répartis par petits groupes. Les plus petits sont installés sur des petites chaises disposées sur le sol afin d'être à la même hauteur que leurs copains.

Les puéricultrices se répartissent à chacune des tables et les encouragent à manger seul tout en aidant les plus petits.

Les repas sont toujours composés de viande, féculents et légumes précédé d'un bol de soupe.

Lorsqu'un enfant ne souhaite pas manger, il est encouragé à goûter le plat présenté. Toutefois, les puéricultrices ne forcent jamais les enfants à manger.

De l'eau est à disposition des enfants tout au long de la journée dans des gobelets, bec verseurs ou biberons adaptés à l'enfant.

Après le repas, les enfants sont invités à se rendre dans le « coin doux » où les puéricultrices raconteront des histoires en attendant que chacun soit prêt pour aller à la sieste.

### **12h00 : le dodo :**

- **Pour la section des « bébés »**

Le dortoir se situe derrière la pièce de vie où chaque enfant dispose d'un lit.

Pour les « bébés », le midi n'est pas forcément le moment de la première mise au lit. En effet, la mise au lit a lieu dès que l'enfant manifeste des signes de fatigue, ce qui repose sur l'observation fine des puéricultrices à l'égard de chaque enfant.

Nous n'interrompons pas la sieste de l'enfant pour quelque raison que ce soit.

Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans le dortoir afin de ne pas déranger le sommeil des autres enfants.

- **Pour la section des « grands »**

La sieste des « grands » se déroule après le dîner, vers midi.

Le dortoir est situé derrière la pièce de vie. Il se compose de lits cages et de hamacs (pour les enfants de plus de 18 mois).

La sieste est surveillée : une puéricultrice reste dans la pièce tout au long de la sieste pour rassurer et veiller à ce que les enfants réveillés ne perturbent pas le sommeil des copains. L'enfant qui continue à dormir n'est pas réveillé.

Nous insistons auprès des parents pour que, dans la mesure du possible, ils ne viennent pas déposer ou rechercher leur enfant durant cette période afin de préserver de bonnes conditions de sommeil pour tous.

### **14h30 : la reprise des activités, les changes et le goûter.**

Au lever de la sieste, les enfants sont changés, habillés et reprennent leurs activités.

Le goûter est distribué vers 15 h 00.

Pour les « bébés », si le goûter est donné, elle se compose d'un biberon de lait et/ou d'une panade et d'un biberon d'eau.

Pour les « grands », le goûter se compose de fruits, d'un laitage ou d'une tartine et d'un gobelet d'eau.

## **Les règles :**

La MCAE implique la découverte de la vie collective et des règles inhérentes à celle-ci. Différentes règles, connues et expliquées aux enfants, sont d'application au quotidien et sont régulièrement répétées.

Lors de divergences entre enfants, les puéricultrices n'interviennent qu'en cas de nécessité. L'enfant est encouragé à s'exprimer et à gérer les conflits avec ses copains de jeu.

Il n'est toutefois pas accepté qu'un enfant fasse mal à l'un de ses copains.

Dans ce cas, la puéricultrice explique à l'enfant qui a fait mal la raison pour laquelle il lui est demandé de ne plus le faire (tandis qu'une collègue console le petit copain ...).

Si l'enfant adopte un tel comportement à plusieurs reprises, il lui sera répété à chaque fois les raisons pour lesquelles il ne peut pas faire mal ; il lui sera alors demandé d'interrompre son jeu pour s'asseoir quelques minutes sur le tapis, près d'une puéricultrice afin de s'apaiser.

**17h00- 17h15** : le rassemblement des sections et le retour du soir.

Vers 17h00, les enfants de la section des « grands » rejoignent la section des « bébés » où se déroule le retour du soir.

Ce rassemblement permet la rencontre avec des copains d'autres tranches d'âge et la familiarisation avec l'ensemble des puéricultrices.

Le retour du soir est un moment d'échange avec les parents, où la puéricultrice prend le temps de relater la journée de l'enfant (repas, sieste, activités, ...) et d'évoquer les anecdotes et observations de la journée.

## **6. La consultation ONE**

Tous les troisièmes jeudis du mois, une surveillance de la santé est organisée à la MCAE. En fonction de votre choix (limité ou universel), l'enfant sera vu par le médecin et la TMS (de l'ONE) munis de son carnet de santé.

Par ailleurs, il est obligatoire de laisser ce carnet de santé dans le sac de votre enfant afin que l'équipe puisse toujours avoir les informations nécessaires en cas de besoin.

La consultation a lieu dans le coin réfectoire de la section des grands.

## **7. L'éveil musical et culturel**

Chaque année, dans le cadre du programme « Art à la crèche » de l'ONE, nous essayons d'accueillir un spectacle théâtral au sein de notre milieu d'accueil.

La Bibliothèque Communale de Namur collabore avec le milieu d'accueil dans le prêt de livres.

## **8. Construire et consolider une relation de confiance avec**

## vous, les parents !

En parcourant ce document, vous avez pu découvrir un peu la réalité de notre MCAE.

Au fil des pages, la relation avec les parents est omniprésente : de la période de familiarisation à la fin du séjour, de l'accueil du matin au retour du soir, des petits objets familiers aux informations utiles permettant une continuité entre la maison et la MCAE.

Cette relation entre les parents et l'équipe est essentielle pour nous.

Et la confiance, cela se construit au travers d'un dialogue et d'une écoute réciproque. L'équipe veille à informer le mieux possible les parents sur le vécu en crèche de leur enfant. De leur côté, les parents doivent informer les puéricultrices des évolutions dans la vie de leur enfant (introduction de la viande dans ses repas, apprentissage de la propreté, ...) ou de changements qui peuvent avoir une influence sur son comportement.

Au-delà de ces échanges autour de l'enfant, nos relations sont régies par des aspects :

- **Médicaux** (pas d'administration de médicament sans prescription médicale. Les parents sont régulièrement informés de l'état de santé de leur enfant et, en cas de forte température non réceptive à l'antipyrétique, sont invités à le reprendre) ;
- **Administratifs** (grille de présences mensuelles à compléter et à nous rendre anticipativement pour permettre le bon fonctionnement de la crèche) ;

– **Et de sécurité :**

- Nous évitons les colliers, les bijoux et les pinces à cheveux,
- Nécessité de fournir une procuration certifiée conforme, nous désignant les personnes autorisées à reprendre l'enfant.

Nous vous invitons donc à prendre connaissance du Règlement d'Ordre Intérieur pour obtenir de plus amples informations sur ces différents aspects.

Pour terminer, nous vous rappelons que si votre enfant est malade et ne peut fréquenter la collectivité, notre Intercommunale met également à votre disposition un service de garde d'enfants malades à domicile joignable au **081/40.91.60**.

**Dans le futur, nous souhaitons travailler les thèmes suivants :**

- Projet conteuse (organisation d'animations « contes » au sein du milieu d'accueil) ;
- Travailler autour de la continuité et repères au sein des sections : réflexion et mise en place de puéricultrices référentes ;
- Développer davantage l'autonomie des enfants dans la section des grands : réflexion sur un self-service, le lavage des mains, moment de change, ...